

MAIRIE
DE
GRAMONT
82120

Tél : 05.63.94.09.88

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix octobre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis, sous la présidence de Monsieur TRIFFAULT Claude, Maire, salle de la Mairie.

Présents: Mme BORDES Stéphanie, M. BORDES Denys, Mme CANDELON Pierrette, M. DONNET Christian, Mme GUYON LE BOUFFY Hélène, M. SERRES Christian, Mme VILLADIEU Claudine.

Absentes Excusées : Mme FAISANT Isabelle - Mme WINGTAN Véronique

Absents : M. CORBIERE Bernard

Pouvoirs : Mme Isabelle FAISANT a donné pouvoir à Mme GUYON LE BOUFFY Hélène, Mme Véronique WINGTAN a donné pouvoir à Mme Stéphanie BORDES.

Mme GUYON LE BOUFFY Hélène a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1. Intervention ENEDIS pour présentation du compteur LINKY :

MM. LABORIE et VIRY, de la Société ENEDIS exposent les raisons qui ont conduit à ce remplacement national.

Ils répondent aux questions qui leur sont posées par les participants mais ne pensent pas qu'une réunion publique puisse amener une réponse de qualité aux Gramontois.

Un courrier sera adressé à tous les foyers et de la documentation sera mise à disposition en mairie pour les personnes qui souhaiteront avoir des compléments d'information.

La pose des compteurs débutera en décembre prochain et se déroulera sur plusieurs semaines.

2. Aménagement du Village – Point sur l'avancement des travaux :

Il est fait remarquer que le mur droit du côté de l'école est plus bas que le côté gauche, mais cette différence est normale, compte tenu de la pente naturelle du terrain.

Monsieur le Maire indique qu'une économie de 30 000,00 € a été faite sur la phase I.

Le conseil municipal précise qu'il serait préférable de planter des arbres mellifères au Parking.

A propos de la qualité des revêtements mis en œuvre pour les stationnements, ils sont de deux natures :

- 1 Trame en dur, grave émulsion calcaire (2 longueurs),
- 2 Trame végétalisée (2 longueurs).

Le conseil municipal devra refaire un point début novembre sur l'avancement et le financement des travaux afin de déterminer s'il est économiquement possible d'entreprendre les travaux des phases 2 et 3.

3. Emploi communaux :

En l'absence d'Isabelle FAISANT, qui avait souhaité inscrire ce point à l'ordre du jour, ce chapitre est reporté à une date ultérieure.

4. Elections Municipales 2020 :

A la question de savoir qui serait susceptible de se représenter pour un prochain mandat, trois personnes répondent positivement : Pierrette CANDELON, Christian DONNET et Claude TRIFFAULT.

5. Vente du Chai :

Monsieur le Maire propose d'interroger le service des Domaines afin de connaître le prix de vente de ce bâtiment.

Le conseil municipal lui donne son accord sur cette démarche.

6. Elagage des chênes en bordure de voirie communale coté ancienne école :

Monsieur le Maire indique que le devis de 700,00 H.T. proposé par la société Margaux Paysage pour réaliser ce travail sera pris en compte par la Communauté des Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise dans le cadre de l'entretien que celle-ci doit à la commune.

Les travaux devraient être réalisés au printemps 2020.

7. Questions Diverses :

➤ Sécurité routière :

Une journée de révision de la sécurité routière est proposée le 29 novembre 2019 à l'ensemble de la population :

Matin :

- Révision du code

Après-midi :

- Divers ateliers : influence de l'alcool au volant, contrôle de la vue, simulateur de conduite.

Cette journée pourra être complétée, pour celles et ceux qui le souhaitent, par un audit de leur conduite lors d'un rendez-vous privé à prendre ultérieurement.

➤ Permanence Impôts :

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que la trésorerie de Beaumont de Lomagne tiendra, à partir de janvier 2020, une permanence destinée à rapprocher ses services des usagers de Gramont et des communes alentours.

➤ Géoréférencement de l'éclairage public :

Le Syndicat Départemental d'Energie propose de faire réaliser le repérage du réseau enterré d'éclairage public, repérage qui va être obligatoire dans les années qui viennent.

Le coût de cette prestation est évalué à environ 260,00 €.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

➤ Réfection du pont de Larriou :

L'instruction du dossier est toujours en cours par la Communauté des Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise.

➤ Préparation cérémonie du 11 novembre :

Cérémonie prévue le lundi 11 novembre 2019 à 11 heures devant le monument aux morts.

Carton d'invitation à imprimer pour une distribution le 29 octobre 2019.

Claudine VILLADIEU s'occupera de la gerbe et il faudra solliciter Véronique Wingtan pour qu'elle achète les provisions nécessaires au verre de l'amitié qui viendra clore la cérémonie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signatures Membres du Conseil Municipal :

| | | |
|------------------------|---------------------------|---|
| TRIFFAULT Claude | Maire | |
| VILLADIEU Claudine | 1 ^{ère} Adjointe | |
| FAISANT Isabelle | 2 ^{ème} Adjointe | Absente excusée. A donné pouvoir à Mme GUYON-LE BOUFFY Hélène |
| BORDES Denys | Conseiller | |
| BORDES Stéphanie | Conseiller | |
| CANDELON Pierrette | Conseiller | |
| CORBIERE Bernard | Conseiller | Absent |
| DONNET Christian | Conseiller | |
| GUYON LE BOUFFY Hélène | Conseiller | |
| SERRES Christian | Conseiller | |
| WINGTAN Véronique | Conseiller | Absente excusée. A donné pouvoir à Mme BORDE Stéphanie |